

REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ



Sommaire

Sommaire	1
Loi en vigueur	2
Fiche Informative	3
Présentation du parc	4
Accès au parc	5
Accessibilité aux activités en fonction du handicap	6
Annexes	10
Déclaration sur l'honneur d'accessibilité	10
Documentation savoir être et savoir faire avec une personne en situation de handicap	11

Loi en vigueur

Articles L111-7 et L111-7-3 du Code de la construction et de l'habitation

“Les dispositions architecturales, les aménagements et équipements intérieurs et extérieurs des locaux d'habitation, qu'ils soient la propriété de personnes privées ou publiques, des établissements recevant du public, des installations ouvertes au public et des lieux de travail doivent être tels que ces locaux et installations soient accessibles à tous, et notamment aux personnes handicapées, quel que soit le type de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique, dans les cas et selon les conditions déterminés aux articles L. 111-7-1 à L. 111-7-3.”

“Les établissements existants recevant du public doivent être tels que toute personne handicapée puisse y accéder, y circuler et y recevoir les informations qui y sont diffusées, dans les parties ouvertes au public. L'information destinée au public doit être diffusée par des moyens adaptés aux différents handicaps.

Des décrets en Conseil d'Etat fixent pour ces établissements, par type et par catégorie, les exigences relatives à l'accessibilité prévues à l'article [L. 111-7](#) et aux prestations que ceux-ci doivent fournir aux personnes handicapées. Pour faciliter l'accessibilité, il peut être fait recours aux nouvelles technologies de la communication et à une signalétique adaptée.

Les établissements recevant du public existants devront répondre à ces exigences dans un délai, fixé par décret en Conseil d'Etat, qui pourra varier par type et catégorie d'établissement, sans excéder dix ans à compter de la publication de la [loi n° 2005-102 du 11 février 2005](#) pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées”.

Fiche Informatrice



Accessibilité de l'établissement



 **Bienvenue** à La Forêt d'Acrobates

→ Le bâtiment et tous les services proposés
sont accessibles à tous

☐ oui ☒ non

 → Le personnel vous informe de l'accessibilité du
bâtiment et des services

☒ oui ☐ non



Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé. ☒

C'est-à-dire que le personnel est informé
de la nécessité d'adapter son accueil
aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé. ☐

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation
pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé. ☒



Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé ☒ oui ☐ non

→ Le personnel connaît le matériel ☒ oui ☐ non



Contact :



Consultation du registre public d'accessibilité :



☒ à l'accueil



☒ sur le site internet

N° SIRET : 480.777.044.00045

Adresse : Parc Départemental de Bessilles, 34530 MONTAGNAC

Présentation du parc

Nom : Global Aventure

Type : Parc de loisirs en pleine nature

Catégorie : Établissement de 5ème catégorie

Lieu : Parc Départemental de Bessilles, 34530 Montagnac

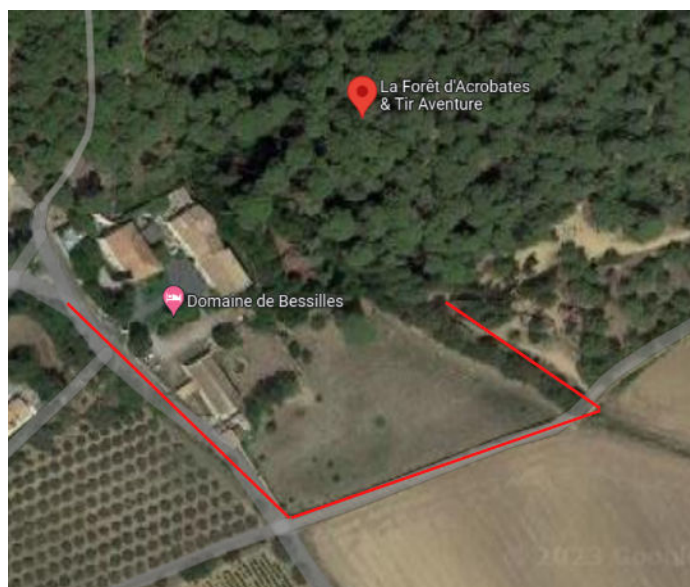
La Forêt d'Acrobates, située sur le Parc départemental de Bessilles à Montagnac, est un parc de loisirs en pleine nature, au cœur d'une forêt centenaire.

La Forêt d'Acrobates propose de nombreuses activités en extérieur. De l'accrobranche, de la course d'orientation, de l'escape game, ou encore du paintball, du laser game, de l'archery tag et bien plus encore. Toutes ces activités vous sont proposées dans un cadre extérieur, naturel et calme et sont accessibles pour la plupart dès le plus jeune âge.

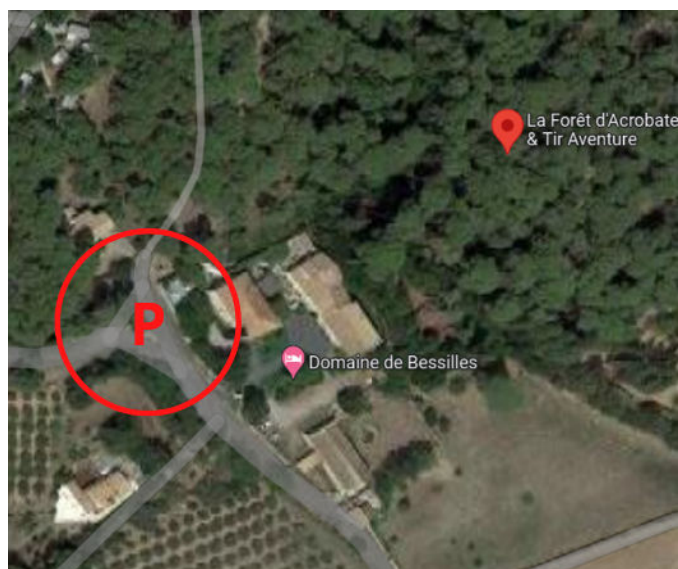
Ce parc attire tous types de public : des familles, des groupes d'amis ou encore des professionnels.

Accès au parc

- Chemin d'accès pour les personnes à mobilité réduite et poussettes par le chemin du bas



- Parking handicap sur notre parking client



Accessibilité aux activités en fonction du handicap

HANDICAP MOTEUR

Accessible en fonction
du type de handicap

HANDICAP VISUEL

Accessible en étant
accompagné par un
adulte grimpeur



Accessible avec un
traducteur

Accessible en étant
accompagné par un adulte
grimpeur

HANDICAP AUDITIF

HANDICAP MENTAL

HANDICAP MOTEUR

Accessible selon le type de
handicap - Inaccessible pour
les fauteuils roulants

HANDICAP VISUEL

Accessible en étant
accompagné



Possible en étant
accompagné par un
traducteur

Possible avec
accompagnateur

HANDICAP AUDITIF

HANDICAP MENTAL

HANDICAP MOTEUR

**Accessible puisque terrain
de jeu plat**

HANDICAP VISUEL

**Accessible en étant
accompagné**



**Possible en étant
accompagné par un
traducteur**

**Possible avec
accompagnateur**

HANDICAP AUDITIF

HANDICAP MENTAL

HANDICAP MOTEUR

**Accessible pour fauteuils
roulants puisque le terrain
est plat**

HANDICAP VISUEL

**Accessible avec
accompagnateur**



**Accessible avec
accompagnateur
traducteur**

**Accessible avec
accompagnateur**

HANDICAP AUDITIF

HANDICAP MENTAL

HANDICAP MOTEUR

Accessible selon le type de handicap

HANDICAP VISUEL

Non accessible car nécessite la vision



Accessible avec accompagnateur traducteur

Non accessible car le matériel représente un danger

HANDICAP AUDITIF

HANDICAP MENTAL

HANDICAP MOTEUR

Accessible selon le type de handicap

HANDICAP VISUEL

Non accessible car nécessite la vue



Accessible en étant accompagné par un traducteur

Accessible en étant accompagné car le matériel ne représente aucun danger

HANDICAP AUDITIF

HANDICAP MENTAL

HANDICAP MOTEUR

Accessible selon le degré de handicap

HANDICAP VISUEL

Non accessible car nécessite la vision



Possible en étant accompagné pour traduire en langue des signes

Peut être accessible selon le degré de handicap

HANDICAP AUDITIF

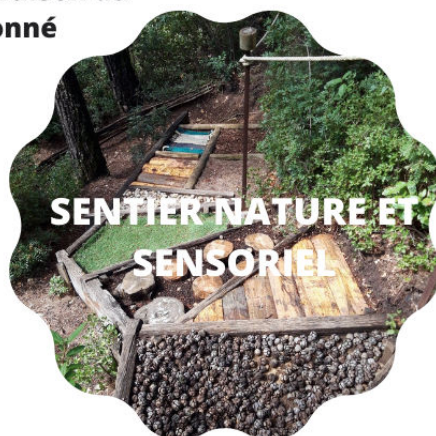
HANDICAP MENTAL

HANDICAP MOTEUR

Accessible selon le degré de handicap - Non accessible aux fauteuils en raison du terrain vallonné

HANDICAP VISUEL

Non accessible en raison du terrain vallonné



Accessible avec accompagnateur

Accessible avec accompagnateur

HANDICAP AUDITIF

HANDICAP MENTAL

Annexes

Déclaration sur l'honneur d'accessibilité



Le 1^{er} Janvier 2023

Déclaration sur l'Honneur d'Accessibilité d'un ERP de 5ème catégorie :

Je soussigné, Stéphane Panier, représentant de la SARL GLOBAL AVENTURE,
Directeur Fondateur de l'établissement recevant du public de 5ème catégorie,
situé sur la parc départemental de Bessilles, 34530, à Montagnac
et dénommé la Forêt d'Acrobates,
atteste sur l'honneur que l'établissement susmentionné répond aux règles d'accessibilité
en vigueur à ce jour .

Documentation savoir être et savoir faire avec une personne en situation de handicap

Les personnes en situation de handicap : des gens comme nous.

Il y a plus de 7 millions de personnes en situation de handicap en France.

Il n'existe pas un, mais des handicaps. Visibles ou invisibles, ils entraînent des besoins spécifiques et des aides particulières.

Les pathologies sont très différentes : mobilité réduite, malvoyance, déficiences auditives, ou encore maladies mentales, autisme, déficience intellectuelle...

Les personnes en situation de handicap sont perçues comme différentes, une différence qui inquiète. Les personnes en situation de handicap sont des gens comme nous, avec leur peurs et leurs joies, leurs sentiments et leurs réactions.

Quelques attentions, un peu de bon sens et beaucoup de respect suffisent en général à assurer un bon contact et une bonne entente.

3 points pour une belle rencontre avec une personne en situation de handicap

- Soyez naturel.
- Parlez simplement et clairement.
- Avant la rencontre, renseignez-vous sur le handicap de la personne pour ne pas confondre les déficiences et être surpris.

Quelques bases

Le respect et l'attention sont nécessaires dans tous les rapports humains, ceux avec les personnes en situation de handicap ne font pas exception à la règle.

- Dites bonjour, présentez-vous si c'est la première rencontre.
- Approchez-vous tranquillement, ne parlez pas trop fort, la plupart des personnes handicapées entendent très bien.
- Parlez normalement avec le vocabulaire de tous les jours, y compris pour les mots du handicap mais faites attention aux termes réducteurs ou blessants : parlez de « personne en situation de handicap » et non « d'infirme » ou « d'invalidé ».
- Dites toujours à la personne ce que vous faites ou allez faire.
- Avant de l'aider pour quoi que ce soit, demandez-lui si elle souhaite votre aide.
- Soyez patient. Ne bousculez pas la personne, même si elle est lente à répondre à vos questions.
- Soyez attentif. Ecoutez toujours ce que la personne vous dit.

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangent pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Les déplacements ;
- ✦ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ✦ La largeur des couloirs et des portes ;
- ✦ La station debout et les attentes prolongées ;
- ✦ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologie-solaire.gouv.fr

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ La communication orale ;
- ✦ L'accès aux informations sonores ;
- ✦ Le manque d'informations écrites.

2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes



- ✦ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ✦ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- ✦ L'usage de l'écriture et de la lecture.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ✦ Le déchiffrement et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ✦ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ✦ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ✦ L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- ➔ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➔ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➔ Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- ➔ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ✦ Un stress important ;
- ✦ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- ✦ La communication.

2) Comment les pallier ?

- ➔ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➔ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➔ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDCE, CFPSAA, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.

Conception- Réalisation : MTES-MCT/SG/SPSS/A112/Benoit Cudelou